

Compte rendu
reprenant les avis issus de la consultation écrite du comité national de suivi du Plan
Stratégique National du 17 février 2025

Cette consultation portait sur le Rapport Annuel de Performance qui doit faire l'objet d'une transmission à la Commission européenne pour le 3 mars, comme cela est prévu par les textes réglementaires (règlement (UE) n°2021/2116 et Council Regulation (EEC, EURATOM) 1172/1971).

Conformément au règlement intérieur, après envoi des documents, les membres du comité national de suivi étaient appelés à transmettre leur avis pour le 28 février au plus tard. En absence de retour d'un membre dans le délai fixé, son avis était réputé favorable.

Avis exprimés :

Le Collectif Nourrir, la FNAB, WWF France, la Confédération paysanne, le Réseau CIVAM et CDA France ont émis des avis sur le rapport annuel de performance 2024.

Chambres d'agriculture France demande un bilan global du FEADER ainsi que des clarifications sur les règles de fongibilité et d'utilisation des crédits non utilisés avant la prochaine réunion du Comité de suivi du PSN.

Le Collectif Nourrir, la FNAB, le Réseau CIVAM et WWF France déplorent des écarts significatifs pouvant atteindre 70% par rapport aux objectifs fixés pour certains indicateurs environnementaux tels que l'amélioration de la qualité de l'air (R20), la protection de la qualité de l'eau (R21), la gestion durable des nutriments (R22) et l'utilisation durable de l'eau (R23). Ces organisations soulignent que ces déficits sont en partie liés à une faible souscription des aides à la conversion en agriculture biologique (CAB). Par ailleurs, le Collectif Nourrir et la FNAB ne sont pas favorables à la solution proposée de rattacher les MAEC herbivores (70.09) et les MAEC Biodiversité (70.01) à certains indicateurs (notamment R20, R22, R23). Selon eux, les mesures ne ciblent pas les mêmes types d'exploitations ni les mêmes territoires, et ils estiment que cela ne permettrait plus de mettre en évidence les problèmes structurels qui affectent les grandes cultures et les zones intermédiaires.

Le Collectif Nourrir, WWF France, la Confédération paysanne et le Réseau CIVAM regrettent le manque de données plus détaillées et d'analyses plus approfondies sur la mobilisation des mesures comme les MAEC et l'écorégime dans le soutien à la transition agroécologique, et demandent des informations complémentaires sur leur mise en œuvre et l'évolution des pratiques agricoles. WWF France et la Confédération paysanne évoquent l'omission dans le rapport des tensions budgétaires liées aux MAEC, qui ont conduit certains agriculteurs à renoncer à demander de telles aides, affectant négativement les élevages herbagers et la préservation des prairies.

La FNAB, le Collectif Nourrir, la Confédération paysanne et WWF France ont exprimé des préoccupations concernant l'agriculture biologique dans le rapport de performance 2024. La FNAB déplore un écart de plus de 70% entre les hectares prévus pour la conversion à l'agriculture biologique et ceux réellement convertis, avec seulement 84 000 ha convertis pour 22,8 millions € versés. Elle critique également les actions proposées pour relancer les conversions, jugeant notamment insuffisantes les aides comme le crédit d'impôt BIO et le Plan Ambition Bio, et demande une revalorisation de l'écorégime bio à 145 €/ha et l'augmentation du crédit d'impôt BIO à 6000 €/an. Le Collectif Nourrir, WWF France et la Confédération paysanne regrettent également que le montant de l'écorégime bio ait été réduit à cause de la forte mobilisation des écorégimes, ce qui a nui à l'efficacité des aides à la conversion. Pour la Confédération paysanne, la crise que traverse la filière bio n'est pas seulement due à une baisse de la demande, mais surtout à l'absence de politiques publiques suffisamment structurantes.

La Confédération Paysanne remet en question les justifications du Rapport annuel de performance 2024 sur l'aide au maraîchage, avec le soutien du Réseau CIVAM, ainsi que sur l'assurance récolte et les dépenses en vitiviniculture. Elle déplore le plafond d'éligibilité pour l'aide au maraîchage, qui exclut les fermes de plus de 3 hectares, en particulier celles qui possèdent plusieurs ateliers dont un atelier maraîchage, rendant l'accès à l'aide trop restrictif. La Confédération Paysanne souligne que seuls 17,65% des paysans et 23% des surfaces sont assurés par l'assurance récolte, avec une augmentation minimale de 3% entre 2023 et 2024, et estime que le système reste inaccessible financièrement pour la majorité des agriculteurs. Enfin, elle juge que les dépenses de l'enveloppe vitivinicole ont été mal réparties et ont conduit à des cessations d'activité, estimant qu'une meilleure répartition des fonds aurait évité cette situation. Elle appelle à une réforme de l'OCM pour un plan de restructuration de la filière et à une priorisation de l'arrachage sur des terres productives et diversifiées.

Le Collectif Nourrir, ainsi que le WWF, la FNAB, la Confédération paysanne, et le Réseau CIVAM (ces organisations étant membres également du Collectif Nourrir) émettent un avis défavorable sur le rapport annuel de performance 2024 et demandent une révision substantielle des aides et des mesures environnementales dans le cadre de la révision 2025 du PSN.

Avis du Comité

Au regard de l'absence d'opposition des autres membres, l'avis du Comité national de suivi est favorable à la transmission du RAP.